

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_13-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

N° DBC 20240620-13

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

ROUTE D'ARTAGNAN

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Considérant l'intérêt touristique du projet de route d'Artagnan porté par le comité départemental de tourisme équestre,

Il est fait lecture du dossier de présentation :

La route d'Artagnan est un projet à l'échelon européen qui vise à promouvoir l'itinérance équestre. Cette route est le premier itinéraire équestre transnational de Maastricht en Belgique à Loupiac dans le Gers. En France, elle se décline en six tracés dont un traverse le département du Puy-de-Dôme. Cette route traverse le Cantal, rentre dans le département du Puy-de-Dôme à La Tour d'Auvergne et chemine jusqu'au Col de la Charme à la limite de l'Allier.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_13-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Sur le périmètre de TDM, elle emprunte des chemins déjà balisés, le tracé proposé traverse les communes d'Arconsat, Augerolles, Aubusson d'Auvergne, Vodable-Ville, Sainte-Agathe, Celles-sur-Durolle, Viscomtat et Chabreloche.

Cette offre touristique complémentaire pour le territoire représente une nouveauté intéressante pour le développement des activités de pleine nature.

La perspective de labellisation comme « Itinéraire Culturel Européen » par le Conseil de l'Europe contribuera à renforcer la visibilité du projet et son environnement économique.

Le déploiement de cette route sur le périmètre du Puy-de-Dôme se fait à l'initiative du Comité départemental de Tourisme équestre et s'appuie sur le tracé proposé par l'Association de la Route Européenne d'Artagnan dont le président fondateur est Alain Liberros.

A la suite du positionnement de la Communauté de communes sur le tracé, le Conseil départemental signera une convention avec le comité départemental de Tourisme Equestre. Il sera ensuite chargé de la promotion et la communication de cette route au niveau national sur des sites ou guides spécifiques au tourisme équestre. Le balisage sera assuré par le Comité départemental de tourisme équestre.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le principe de déploiement de la route d'Artagnan sur le périmètre de la Communauté de communes ;
- **Valide** le tracé tel que proposé,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 25

Membres du Bureau présents : 25

Représenté : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD

Maire de Châteldon

